

Rapport public

Date d'émission du rapport : 24 octobre 2025

Numéro d'inspection : 2025-1106-0006

Type d'inspection :

Plainte

Incident critique

Titulaire de permis : CVH (n° 11) LP par son partenaire général, Southbridge Care Homes (une société en commandite, par son partenaire général, Southbridge Health Care GP Inc.)

Foyer de soins de longue durée et ville : Oak Terrace, Orillia

RÉSUMÉ DE L'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : du 20 au 24 octobre 2025.

L'inspection concernait :

- Un dossier lié à l'écllosion d'une maladie;
- Un dossier lié à une allégation de négligence; et
- Un dossier lié à une plainte concernant les soins prodigués à une personne résidente.

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Services de soins et de soutien aux personnes résidentes
Prévention et contrôle des infections
Prévention des mauvais traitements et de la négligence

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Programme de soins

Non-respect n° 001 Avis écrit aux termes de l'alinéa 154 (1) 1) de la LRSLD (2021)

Non-respect du : paragraphe 6 (7) de la LRSLD (2021)

Programme de soins

Paragraphe 6 (7) Le titulaire de permis veille à ce que les soins prévus dans le programme de soins soient fournis au résident, tel que le précise le programme.

Le titulaire de permis n'a pas veillé à ce que les soins prévus dans le programme de soins soient fournis à une personne résidente, tel que le précise le programme.

Une personne résidente a besoin de l'aide du personnel pour effectuer les activités de la vie quotidienne (AVQ), et d'autres mesures d'intervention ont été mises en place pour être mises en œuvre dans un délai précis. À une occasion, la personne résidente n'a reçu aucune aide pour effectuer les AVQ et le personnel n'a pas mis en œuvre d'autres mesures d'intervention pendant la période indiquée.

Sources : programme de soins provisoire d'une personne résidente et les documents du point de service; notes d'enquête du foyer; entretiens avec un infirmier auxiliaire autorisé ou une infirmière auxiliaire autorisée (IAA) et le directeur ou la directrice des soins infirmiers (DSI).

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District du Nord

159, rue Cedar, bureau 403
Sudbury (Ontario) P3E 6A5
Téléphone : (800) 663-6965